

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

L'installation de la végétation se poursuit normalement dans la partie sud du territoire national (Casamance, Kédougou et Tambacounda) à la deuxième décennie du mois d'août avec des valeurs élevées du NDVI. Ces valeurs restent faibles au nord, au centre ouest du pays ainsi que sur une partie du littoral (Figures 1a, 1b et 1c). Comparées à l'année 2020, ces valeurs du NDVI sont plus faibles particulièrement au niveau des régions de Saint Louis, Louga, Thiès, Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine ainsi que le département de Bakel. Cependant, elles sont plus importantes au sud et sud-est du pays (Figures 1d, 1e et 1f).

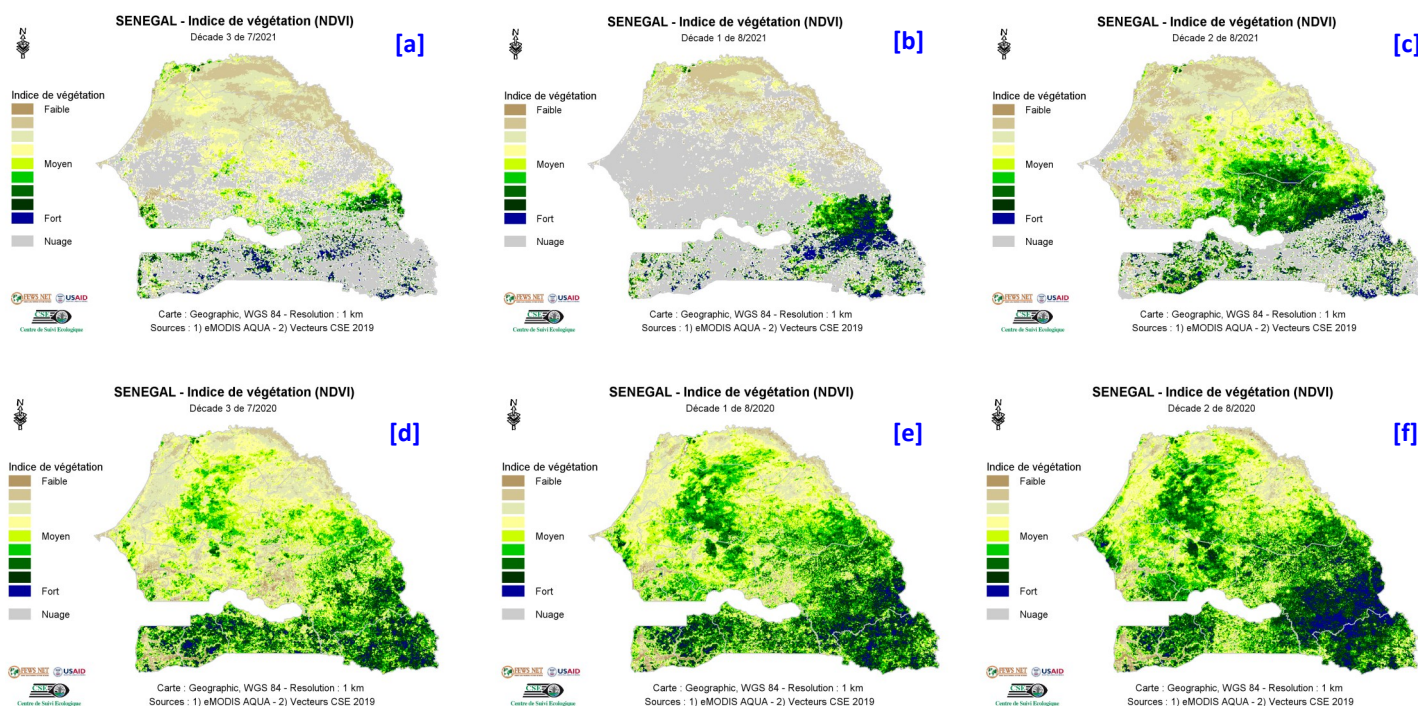


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la troisième décennie du mois de juillet, (b) la première et (c) la deuxième décennie du mois d'août 2021 en comparaison avec les valeurs de l'année 2020 aux mêmes décades (d), (e) et (f) respectivement.

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: Vegetation Condition Index)

A la deuxième décennie du mois d'août 2021, l'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation sont favorables sur la moitié sud du territoire national. Par contre, elles restent défavorables dans la partie nord particulièrement dans les zones éco géographiques du Ferlo et de la vallée du fleuve Sénégal (Figures 2a, 2b et 2c).

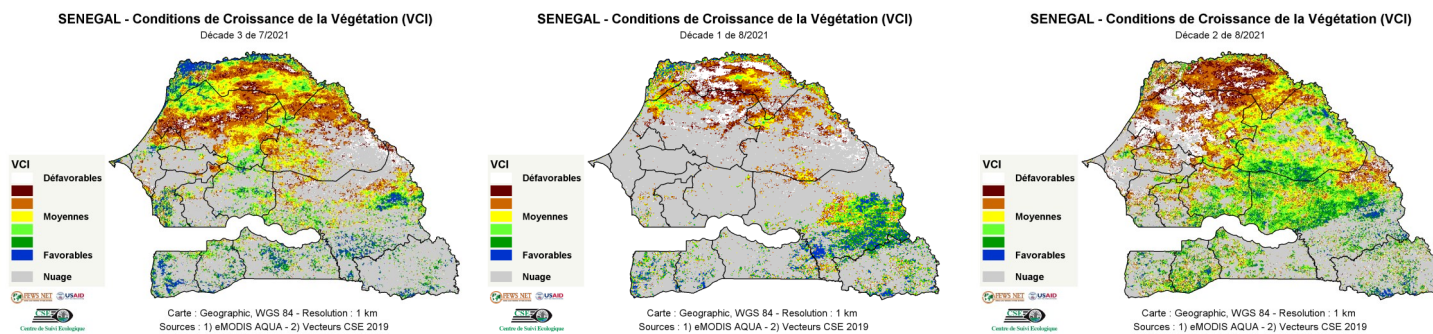


Figure 2 : Cartes du VCI (a) à la troisième décennie du mois de juillet, (b) à la première et (c) à la deuxième décennie d'août 2021